



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°R32-2019- 109 bis

Publié le 17 avril 2019

# Sommaire

## **DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DES HAUTS-DE-FRANCE**

Procès verbal de la commission consultative d'aides déconcentrées au spectacle vivant collèges théâtre, arts de la rue, arts du cirque – année 2019

## **DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT DES HAUTS-DE-FRANCE – DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE LA SOMME**

Contrôle des structures – Réponse à une demande d'autorisation d'exploiter – GAEC MAGNIEZ



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

**COMMISSION CONSULTATIVE D'AIDES DÉCONCENTRÉES AU SPECTACLE VIVANT  
COLLÈGE THÉÂTRE, ARTS DE LA RUE, ARTS DU CIRQUE**

**ANNÉE 2019**

**MINISTÈRE DE LA CULTURE**

**PROCÈS-VERBAL**

Le collège théâtre, arts de la rue, arts du cirque de la commission consultative régionale sur l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant conformément au nouveau décret n°2015-641 en date du 8 juin 2015, à l'arrêté du 22 décembre 2015 et à la circulaire du 4 mai 2016 s'est réuni à la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France les 27 et 28 février 2019 sous la présidence de Madame Peggy Le Roy.

**Le 27 février**

Membres présents :

Anne Levy, Directrice du Théâtre du Chevalet de Noyon, Scène Conventionnée  
Cécile Backès, Directrice de la Comédie de Béthune  
Célia Déliau, Directrice générale du Cirque Jules Verne – Pôle national cirque et arts de la rue d'Amiens  
Christine Tournecuillert, Secrétaire générale du Tandem – Scène Nationale  
Fatima Bendif, Directrice de la Maison de la Culture et des Loisirs – Scène Conventionnée de Gauchy  
Géraud Didier, Directeur du Manège de Maubeuge – Scène Nationale Transfrontalière  
Grégoire Harel, Directeur de la Faïencerie Théâtre de Creil  
Grégory Vandaele, Directeur du Grand Bleu de Lille  
Ikbal Benkhalfallah, Directeur du Safran, Scène Conventionnée d'Amiens  
Isabelle Demeyere, Attachée de Presse du Théâtre du Nord, chargée des partenariats et des contenus  
Jérôme Araujo, Secrétaire Général de la Maison de la Culture d'Amiens – Pôle Européen de création et de production  
Jeanne Menguy, Actrice Culturelle  
Sylvie Baillon, Directrice artistique du Tas de Sable – Chès Panses vertes – lieu Compagnie Marionnettes  
Virginie Foucault, Directrice du Boulon – Centre Nationale des Arts de la Rue  
Virginie Labroche, Responsable de la programmation – La Scène – Musée du Louvre-Lens  
Véronique Perruchon, Professeure des universités en Arts du Spectacle – Université de Lille 3

Membres excusés :

Didier Perrier, Directeur de la compagnie L'Échappée – Vice-président d'Actes-Pro  
Romaric Daurier, Directeur du Phénix – Scène Nationale de Valenciennes  
Amos Fergombé, Enseignant de théâtre

**Le 28 février**

Membres présents :

Anne Levy, Directrice du Théâtre du Chevalet de Noyon, Scène Conventionnée  
Christine Tournecuillert, Secrétaire générale du Tandem – Scène Nationale  
Fatima Bendif, Directrice de la Maison de la Culture et des Loisirs – Scène Conventionnée de Gauchy  
Géraud Didier, Directeur du Manège de Maubeuge – Scène Nationale Transfrontalière  
Grégoire Harel, Directeur de la Faïencerie Théâtre de Creil  
Grégory Vandaele, Directeur du Grand Bleu de Lille  
Isabelle Demeyere, Attachée de Presse du Théâtre du Nord, chargée des partenariats et des contenus  
Jérôme Araujo, Secrétaire Général de la Maison de la Culture d'Amiens – Pôle Européen de création et de production  
Jeanne Menguy, Actrice Culturelle

Romarc Daurier, Directeur du Phénix – Scène Nationale de Valenciennes  
Sylvie Baillon, Directrice artistique du Tas de Sable – Chès Panses vertes – lieu Compagnie Marionnettes  
Virginie Foucault, Directrice du Boulon – Centre Nationale des Arts de la Rue  
Virginie Labroche, Responsable de la programmation – La Scène – Musée du Louvre-Lens  
Véronique Perruchon, Professeure des universités en Arts du Spectacle – Université de Lille 3

Membres excusés :

Didier Perrier, Directeur de la compagnie L'Échappée – Vice-président d'Actes-Pro  
Romarc Daurier, Directeur du Phénix – Scène Nationale de Valenciennes  
Ikbal Benkhalfallah, Directeur du Safran, Scène Conventionnée d'Amiens  
Cécile Backès, Directrice de la Comédie de Béthune  
Célia Déliou, Directrice générale du Cirque Jules Verne – Pôle national cirque et arts de la rue d'Amiens  
Amos Fergombé, Enseignant de théâtre

Représentants présents, Ministère de la culture :

Peggy Le Roy, Directrice du Pôle Création  
Alain Neddard, Inspecteur théâtre, Direction générale de la création artistique.  
Barbara Lugez, Conseillère Théâtre et Arts de la rue  
Patrice Randon, Conseiller Théâtre et Danse  
Marie-Noëlle Alloucherie, Adjointe à la coordinatrice du Pôle Création.

Représentants excusés :

Marc Drouet, Directeur régional des affaires culturelles du Hauts-de-France,  
Frédérique Boura, Directrice régionale adjointe  
Magali Rakotomanana, Coordonnatrice du Pôle Création

Madame Peggy Le Roy, directrice du Pôle Création, accueille et remercie l'ensemble des participants.

Au cours de la commission, 5 mandats ont été donnés de la façon suivante :

– Le 27 février 2019

Monsieur Romarc Daurier donne pouvoir à Madame Jeanne Menguy  
Monsieur Didier Perrier donne pouvoir à Madame Sylvie Baillon

– Le 28 février 2019

Monsieur Romarc Daurier donne pouvoir à Madame Jeanne Menguy  
Monsieur Didier Perrier donne pouvoir à Madame Sylvie Baillon  
Monsieur Ikbal Benkhalfallah donne pouvoir à Monsieur Géraud Didier  
Madame Célia Déliou donne pouvoir à Madame Virginie Foucault  
Madame Cécile Backès donne pouvoir à Madame Isabelle Demeyere

Le 27 février, le nombre de votants est de 18. Le quorum étant atteint, le collège peut commencer et valablement délibérer par vote.

La séance commence par la présentation du règlement intérieur de la commission. Ce règlement est approuvé par tous les membres.

\*\*\*\*\*

Les dossiers sont examinés par type de demande : aide au projet et aide à la reprise.

Pour chaque dossier examiné, le conseiller théâtre, arts de la rue et arts du cirque ouvre le débat par une présentation de la structure, son activité et un bref résumé du parcours déjà accompli.

Chaque membre est désigné pour être rapporteur de 5 à 6 dossiers. Le débat s'engage avec les autres membres à partir du projet présenté par les rapporteurs.

Le collège délibère sur l'opportunité ou non d'allouer l'aide sollicitée et se prononce par vote à main levée.

Les avis consultatifs rendus par le collège sont un outil d'aide à la décision pour la direction régionale des affaires culturelles, sachant que la décision définitive d'attribution ou non d'une aide aux compagnies de théâtre, arts de la rue et arts du cirque est prise par le préfet de région sur proposition du directeur régional des affaires culturelles, et est notifiée au demandeur par écrit par la direction régionale des affaires culturelles.

Il est rappelé que le collège a un rôle consultatif et que ses membres sont tenus au secret des délibérations auxquelles ils participent ou assistent et ce, afin que la parole soit la plus libre possible. Seule la DRAC est

habilitée à informer les structures des avis rendus et de la décision prise.

Les membres du collège ayant un intérêt lors des délibérations doivent en informer celui-ci. Ayant une connaissance du dossier, ils en font bénéficier l'ensemble du collège avant de se retirer pour les débats.

Lors de la réunion des 27 et 28 février 2019, la commission a étudié les dossiers de 48 structures (cf liste jointe).

La commission s'est prononcée par vote sur 44 dossiers.

Fait à Lille, le 8 mars 2019

Le directeur régional  
des affaires culturelles,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop on the left and a vertical stroke on the right with a horizontal crossbar. The signature is written over the printed text of the director's title.

Liste des dossiers théâtre, arts de la rue et arts du cirque 2019  
Vote

Structure Artiste	Demande	Domaine	Montant demandé	Titre du projet	Public	Responsable artistique	Femme Homme Collectif	Avis Favorable	Avis Défavorable	Abstention	Nombre de votants	Observations
1 Art Tout Chaud	Création	Théâtre	25 000 €	Et ça qu'est ce qu'on en fait ?	Jeune Public	Hervé Germain	H	15	0	3	18	
2 Atmosphère Théâtre	Reprise	Théâtre	10 000 €	On n'est pas que des valises !	Tout Public	Florence Van Maleghem	F	4	14	0	18	
3 Balles et Pattes	Création	Arts du Cirque	5 000 €	Fantômes	Tout Public	Gérald Renaud	H	2	6	10	18	
4 Baraque Compagnie	Création	Théâtre	10 000 €	La princesse qui n'aimait pas les princes	Jeune Public	Caroline Guyot	F	17	0	1	18	
5 Bastions Pirates	Création	Théâtre	10 000 €	Catalina in Fine	Tout Public	Caroline Corne	F	0	14	4	18	
6 Bordcadre	Création	Théâtre	20 000 €	La nuit juste avant les forêts	Tout Public	Gillaume Tobo Cécile Rist	H/F					non éligible
7 Compagnie des Lucioles	Création	Théâtre	25 000 €	Capital risque	Tout Public	Jérôme Wacquez	H	0	17	0	17	
8 Compagnie Les Gosses	Création	Théâtre	15 000 €	Bienvenue	Jeune Public	Karine Dedeurwaerder	F	0	13	5	18	
9 Compagnie Tantot / Association Tambouille	Création	Théâtre Marionnettes	12 000 €	Souvenirs d'un amnésique	Tout Public	Eric Bezy	H	18	0	0	18	

	Structure Artiste	Demande	Domaine	Montant demandé	Titre du projet	Public	Responsable artistique	Femme Homme Collectif	Avis Favorable	Avis Défavorable	Abstention	Nombre de votants	Observations
10	Compagnie Joker	Création	Théâtre	22 000 €	Les Naufragés	Tout Public	Hacid Bouabaya	H	5	7	6	18	
11	Des Ils et des Elles	Création	Théâtre	15 000 €	Has Been	Tout Public	Stéphane Herve	H	16	0	1	17	
12	ELK	Création	Théâtre	30 000 €	Vers les étoiles	Tout Public	Jonathan Châtel	H	16	0	1	17	
13	Ex-Oblique	Création	Théâtre	25 000 €	Loss	Tout Public	Noémie Ksicova	F	12	2	4	18	Vote pour le report en 2020 15/18 votants
14	Gibraltar	Création	Théâtre	13 000 €	Fracture	Tout Public	Victor Guillenot	H	18	0	0	18	Vote pour le report en 2020 18/18 votants
15	Hyperbole à trois pols	Création	Théâtre	10 000 €	Un président aurait pu dire tout ça	Tout Public	Nicolas Ducron	H	12	2	4	18	
16	Ineffable Compagnie	Création	Théâtre	10 000 €	Le grand saut	Jeune Public	Marion Laboulais	F	14	0	4	18	
17	La Bigarrure	Création	Théâtre	15 000 €	La Cagnotte	Tout Public	Thierry Jahn	H	0	18	0	18	
18	La Bugne	Création	Arts de la Rue	20 000 €	Le Zeste Culinaire	Tout Public	James Zanga	H	0	10	8	18	
19	La Compagnie dans l'Arbre	Reprise	Théâtre	10 000 €	Costa le Rouge	Jeune Public	Pauline Van Lanckert Simon Dusart	H/F	14	0	3	17	

	Structure Artiste	Demande	Domaine	Montant demandé	Titre du projet	Public	Responsable artistique	Femme Hommes Collectif	Avis Favorable	Avis Defavorable	Abstention	Nombre de votants	Observations
20	La Femme Coupée en deux	Création	Théâtre	50 000 €	Création 4 (titre provisoire)	Tout Public	Tiphaine Raffier	F	16	0	0	16	
21	La Maison du Conte Production déléguée Forbon N'Zakmuena	Création	Théâtre	13 500 €	S.I.M.P.L.E	Tout Public	Forbon N'Zakmuena	H	18	0	0	18	
22	La Mécanique des Fluides	Création	Théâtre Marionnette	20 000 €	Doktorevitch	Jeune Public	David Lacomblez	H	17	0	1	18	
23	La Waide Compagnie	Création	Théâtre	10 000 €	Attrape Moi	Jeune Public	Frédéric Oby	H	13	0	5	18	
24	Latitudes Contemporaines Production déléguée Yuval Rozman	Création	Théâtre	20 000 €	The Yuval Hour	Tout Public	Yuval Rozman	H	1	8	7	16	
25	L'Aventure	Création	Théâtre	15 000 €	Têtes rondes, têtes pointues	Tout Public	Pierre Boudeulle	H	5	3	10	18	
26	Le Cirque Inachevé	Création	Arts du Cirque	20 000 €	Les Sphères curieuses	Tout Public	Antoine Clee	H	18	0	0	18	
27	Le Collectif Singulier	Création	Théâtre	15 000 €	Les Mairs Brothers	Tout Public	Stéphanie Troivaux	F	17	0	1	18	
28	Le Royal Velours	Création	Théâtre	15 000 €	Je m'en vais mais l'État demeure - L'année parlementaire	Tout Public	Hugues Duchene	H	17	0	0	17	
29	Le Tas de Sable-Ches Panses Vertes Production déléguée Jurate Trimkaité	Création	Théâtre Marionnette	10 000 €	Pièges	Tout Public	Jurate Trimkaité	F	16	0	0	16	



	Structure Artiste	Demande	Domaine	Montant demandé	Titre du projet	Public	Responsable artistique	Femme Homme Collectif	Avis Favorable	Avis Défavorable	Abstention	Nombre de votants	Observations
30	Les Ateliers de Penélope	Création	Théâtre Marionnette	16 000 €	Promenade intérieure	Jeune Public	Solène Boyron	F	18	0	0	18	
31	Les Blouses Bleues	Création	Théâtre	10 000 €	Le temps où nous chantions	Tout Public	Frédéric Lalorgue	H					dossier annulé
32	Les Fous à réactions associés	Création	Théâtre	12 000 €	Fin de partie	Tout Public	Vincent Dhehin Olivier Menu	H	15	0	3	18	
33	Les Nouveaux Ballets du Nord - Pas de Calais	Création	Théâtre Marionnette Pluridisciplinaire	20 000 €	Dadaaa	Jeune Public	Amélie Poirier	F	18	0	0	18	
34	Les Papavéracées	Création	Théâtre	20 000 €	Une Femme	Tout Public	Charlotte Le Bras	F	18	0	0	18	
35	Les Voyageurs	Création	Théâtre	20 000 €	Lions de Pau Miro	Tout Public	Pierre Foviau	P	7	0	11	18	
36	L'Inesthétique	Création	Théâtre	15 000 €	Faire le Monstre	Tout Public	Julie Goujou	F	12	2	4	18	
37	Matecznik	Création	Théâtre	10 000 €	Die Verwandlung	Tout Public	Sophie Mayeux	F	16	1	1	18	
38	P 14	Création	Théâtre	10 000 €	Michette	Tout Public	Myliène Guenot	F	0	18	0	18	
39	Premice	Création	Théâtre	25 000 €	Strudel	Tout Public	Yakoub Abdellatif	H	0	18	0	18	

	Structure Artiste	Demande	Domaine	Montant demandé	Titre du projet	Public	Responsable artistique	Femme Homme Collectif	Avis Favorable	Avis Défavorable	Abstention	Nombre de votants	Observations
40	Quatre Parallèles	Création	Arts du Cirque	15 000 €	C'est parti	Tout Public	Nordine Allal	H	9	1	7	17	
41	Superamas	Création	Théâtre	20 000 €	Les Confession d'un Espion	Tout Public	Collectif	C	16	0	1	17	
42	Teatro di Fabio	Création	Théâtre	20 000 €	Mon île	Jeune Public	Fabio Alessandrini	H	16	0	2	18	
43	Théâtre de la Ramée	Création	Théâtre	15 000 €	Je ne vous aime pas	Tout Public	Marianne Wolfsohn	F	2	10	6	18	
44	Théâtre de l'Instant	Création	Théâtre	10 000 €	Noire Père	Tout Public	Anne-Marie Storme	F	0	11	7	18	
45	Théâtre de Paille	Création	Théâtre	25 000 €	Les carnets du sous-sol	Tout Public	Christophe Lapaarra	H	14	1	2	17	
46	Théâtre des Turbulences	Création	Théâtre	10 000 €	Dans les Bois	Tout Public	Stella Serfaty	F	5	0	13	18	
47	Zapoi	Création	Théâtre Marionnette	15 000 €	Piccolo Tempo	Jeune Public	Stanka Pavlova	F	12	1	4	17	
48	Hédéra Hélix	Création	Théâtre	35 000 €	Points de Non-Retour	Tout Public	Alexandra Badea	F	16	0	1	17	

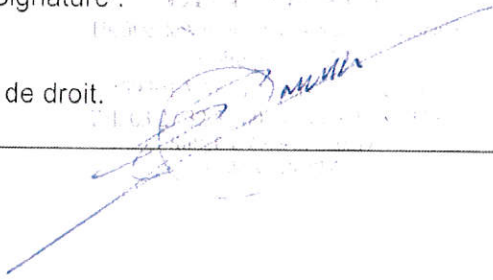
**POUVOIR**

Je soussigné(e) M. Romaric Daurier membre du collège théâtre, arts de la rue, arts du cirque de la commission consultative d'aides déconcentrées au spectacle vivant 2019, donne mandat à Mme. Jeanne Menguy., membre du collège théâtre, arts de la rue, arts du cirque de la commission consultative d'aides déconcentrées au spectacle vivant les 27 et 28 février 2019.

Fait à *Selency* Le *27 02 19.*

Signature : *LE PIREN*

Pour valoir ce que de droit.



## POUVOIR

Je soussigné(e) M. / ~~Mme~~ <sup>ni</sup> PERRIER DIDIER....., membre du  
collège théâtre, arts de la rue, arts du cirque de la commission consultative  
d'aides déconcentrées au spectacle vivant 2019, donne mandat à ~~M~~  
Mme BALLON SYLVIE....., membre du collège  
théâtre, arts de la rue, arts du cirque de la commission consultative d'aides  
déconcentrées au spectacle vivant le .27 février (et/ou) 28 février 2019.

Fait à ST OMER Le 23 JANVIER 2019

Signature :

Pour valoir ce que de droit.



POUVOIR

BEN KHAFALAH (R.S.)

Je soussigné(e) M. / Mme ~~Gérard Didien~~....., membre du  
collège théâtre, arts de la rue, arts du cirque de la commission consultative d'aides  
déconcentrées au spectacle vivant 2019, donne mandat à

M./Mme Gérard Didien....., membre du collège  
théâtre, arts de la rue, arts du cirque de la commission consultative d'aides  
déconcentrées au spectacle vivant le 27.02.16<sup>h</sup>50 / 28/02

Fait à Lille Le 27/09/19

Signature :



Pour valoir ce que de droit.

## POUVOIR

Je soussigné(e) M. / Mme ..... *Celia Delia* ....., membre du  
collège théâtre, arts de la rue, arts du cirque de la commission consultative d'aides  
déconcentrées au spectacle vivant 2019, donne mandat à  
M./Mme ..... *Virginie Foucault* ....., membre du collège  
théâtre, arts de la rue, arts du cirque de la commission consultative d'aides  
déconcentrées au spectacle vivant le ..... *28.2.19* .....

Fait à *Lille* Le *27.2.19*

Signature :



Pour valoir ce que de droit.

## POUVOIR

Je soussigné(e) M. / Mme Cécile Bachy....., membre du  
collège théâtre, arts de la rue, arts du cirque de la commission consultative d'aides  
déconcentrées au spectacle vivant 2019, donne mandat à

M./Mme Isabelle Deweyere....., membre du collège  
théâtre, arts de la rue, arts du cirque de la commission consultative d'aides  
déconcentrées au spectacle vivant le 28.02.19.....

Fait à Lille Le 27.02.19

Signature :



Pour valoir ce que de droit.



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt  
des Hauts-de-France

Service régional de la performance  
économique et environnementale des  
entreprises  
Service instructeur :  
DDTM de la Somme,  
Service de l'économie agricole

Réf : 8019003  
Réf DRAAF : 116

GAEC MAGNIEZ  
7 Rue de l'église  
80300 BEAUMONT-HAMEL

Amiens, le 15 AVR. 2019

**Arrêté préfectoral portant refus relatif à une demande d'autorisation préalable d'exploiter**

Le Préfet de la Région Hauts-de-France,  
Préfet du Nord  
Officier de la légion d'honneur  
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code des relations entre le public et l'administration ;

Vu les articles L 331-1 à L 331-10, R 313-1 à R 313-6 et R 331-1 à R 331-15 du Code Rural et de la Pêche Maritime (CRPM) ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord (hors classe) ;

Vu l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2009 fixant la composition de la commission départementale d'orientation de l'agriculture de la Somme ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2009 portant sur la création et la composition des sections spécialisées de la commission départementale d'orientation de l'agriculture de la Somme ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 décembre 2015 modifié portant nomination des membres de la commission départementale d'orientation de l'agriculture de la Somme ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 décembre 2015 modifié portant sur la nomination des membres des sections spécialisées de la commission départementale d'orientation de l'agriculture de la Somme ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 juin 2016 portant Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles (SDREA) de Picardie ;

Vu l'arrêté préfectoral donnant délégation de signature au directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt en date du 8 janvier 2018, et l'arrêté de subdélégation en date du 6 juillet 2018 ;

Vu l'avis de la Section "structures et économie des exploitations" de la commission départementale d'orientation de l'agriculture de la Somme en date du 2 avril 2019 ;

Vu la demande d'autorisation préalable d'exploiter présentée par le GAEC MAGNIEZ à BEAUMONT-HAMEL enregistrée complète le 27 décembre 2018 ;

Considérant la surface sollicitée de 2,172 ha ;

Considérant que la surface exploitée par le preneur en place, Madame VERDET épouse WINTREBET Emilie, est de 18,74 ha, ce qui la place en priorité 2 du SDREA de Picardie ;

Considérant que la surface déclarée exploitée dans la demande susvisée par la société, GAEC MAGNIEZ est de 334 ha ;



Considérant que la surface exploitée par la société, GAEC MAGNIEZ, sera, après reprise, de 336,172 ha, avec deux associés exploitants, Messieurs MAGNIEZ Benoît et Ludovic et une conjointe collaboratrice, Madame MAGNIEZ Maryse, soit 120,0614 ha/UTANS, ce qui le place en priorité, 5 du SDREA de Picardie ;

Considérant que la surface sollicitée se situe à plus de 20 km du siège d'exploitation de la société, GAEC MAGNIEZ ;

Considérant que Madame VERDET, épouse WINTREBET Emilie, est prioritaire sur la demande du GAEC MAGNIEZ en application du SDREA de Picardie ;

Considérant que la perte de cette surface compromettrait la viabilité du preneur en place ;

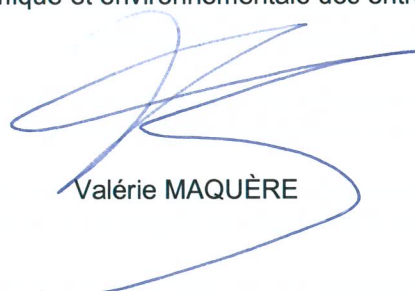
Considérant qu'une des orientations est de maintenir le plus grand nombre d'exploitations professionnelles sur des structures viables de forme individuelle ou sociétaire, dont les exploitants participent de manière effective aux travaux en application de l'article L. 411-59 du CRPM ;

## ARRETE

Article 1er : La société GAEC MAGNIEZ à BEAUMONT-HAMEL **n'est pas autorisée** à exploiter une surface de 2,172 ha de terres, objet de la demande dont les références cadastrales sont listées en annexe.

Article 2 : La secrétaire générale de la préfecture de la Somme et le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la région.

Pour le Préfet, par subdélégation,  
la cheffe du service régional de la performance  
économique et environnementale des entreprises



Valérie MAQUÈRE

*Copie pour information à l'exploitant en place, aux propriétaires.*

*Cette décision ne vaut pas bail, l'accord du ou des propriétaires doit être recueilli pour exploiter les parcelles demandées. Cette décision peut être contestée dans les deux mois qui suivent sa notification si vous estimez qu'il a été fait une application incorrecte de la réglementation en vigueur, directement auprès du tribunal administratif, par voie postale en recommandé avec avis de réception ou sur place contre horodatage ou via l'application télérécourse citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), en déposant, par voie postale en recommandé avec avis de réception ou sur place contre récépissé, un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou hiérarchique adressé au Ministre en charge de l'agriculture (DGPE – S/Direction des exploitations agricoles). L'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif dans les deux mois suivants, dans les conditions susmentionnées.*

DRAAF Hauts de France : 518 rue Saint Fuscien – CS 90069 – 80094 AMIENS CEDEX 3

Téléphone : 03.22.33.55.55 – Fax : 03.22.33.55.50 – <mailto:srpe.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr>

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 8H30 à 11H45 et de 14H à 16H30, le vendredi de 8H30 à 11H45 et de 14H à 16H00